



#439-7184 120e Rue, Surrey, C-B, V3W 0M6 • Tél : (778) 228-1170 • Fax : (604) 583-1932 • Site Web : www.lomiko.com

Lomiko clôture un placement privé accréditif

Montréal, (Québec) – 23 décembre 2021 - (TSX.V : LMR) (« Lomiko Metals » ou la « Société ») annonce qu'elle a reçu l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »), et a clôturé son placement privé sans intermédiaire (le « Placement privé ») et émettra 18 440 870 parts accréditives (les « Parts accréditives ») au prix de 0,115 \$ la Part accréditive pour un produit brut total de 2 120 700,05 \$.

Chaque Part accréditive se compose d'une action ordinaire accréditive (une « Action ») et d'un demi (1/2) bon de souscription d'action ordinaire (un « bon de souscription »), chaque bon de souscription entier pouvant être exercé au prix de 0,18 \$ l'action pour une période de deux ans.

La Société a payé des frais d'intermédiation en espèces de 99 785,00 \$ et a émis 867 695 bons d'intermédiation (les « bons d'intermédiation ») à deux parties. Les bons de souscription de l'intermédiaire peuvent être exercés au prix de 0,18 \$ par action pendant une période de deux ans. Ces frais d'intermédiation ont été corrigés par rapport au communiqué de presse publié hier, le 22 décembre 2021.

Les titres émis sont assujettis à une période de détention de quatre mois et un jour expirant le 23 avril 2022.

Un initié de la Société a souscrit 434 783 Parts accréditives. En tant que telle, sa participation constitue une « opération avec des parties liées » au sens de l'Instrument multilatéral 61-101 sur la protection des détenteurs de titres minoritaires dans les transactions spéciales (« MI 61-101 »). Une telle participation est exemptée des exigences formelles d'évaluation et d'approbation des actionnaires minoritaires du Règlement 61-101, car ni la juste valeur marchande des Parts accréditives acquises par les initiés ni la contrepartie des Parts accréditives payée par ces initiés ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important 21 jours avant la date de clôture de la première tranche du placement, car les détails de la participation respective de ces initiés au placement étaient inconnus à ce moment-là.

La Société a l'intention d'utiliser le produit brut du Placement privé pour engager des frais d'exploration au Canada et des « dépenses minières accréditives » telles que définies dans la Loi de l'impôt sur les propriétés La Loutre et Bourier de la Société qui seront engagées au plus tard le 31 décembre 2022.

À propos de Lomiko Metals inc.

Lomiko Metals a une nouvelle vision et une nouvelle stratégie dans les nouvelles énergies. Lomiko représente une entreprise avec un objectif : une entreprise axée sur les personnes où nous pouvons manifester un monde d'énergie renouvelable abondante avec des minéraux critiques canadiens et québécois pour une solution en Amérique du Nord. Notre objectif est de créer un nouvel avenir énergétique au Canada où nous développerons la main-d'œuvre des minéraux critiques, deviendrons un partenaire et un voisin précieux avec les communautés dans lesquelles nous opérons et fournirons un approvisionnement sûr et responsable en minéraux critiques.

La Société détient une participation de 100 % dans son développement de graphite La Loutre dans le sud du Québec. Le site du projet La Loutre est situé sur le territoire des Premières Nations Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA). Les Premières Nations KZA font partie de la Nation algonquienne et le territoire KZA est situé dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides. Située à 180 kilomètres au nord-ouest de Montréal, la propriété consiste d'un grand bloc continu avec 48 claims miniers totalisant 2 867 hectares (28,7 km²). Lomiko Metals a publié [une évaluation économique préliminaire \(« EEP »\) le 10 septembre 2021](#), qui indiquait que le projet avait une durée de vie de 15 ans, produisant par an 100 000 tonnes de concentré de graphite à 95 %Cg ou un total de 1,5 Mt de concentré de graphite. Ce rapport technique a été préparé selon la Norme canadienne NI 43-101 pour Lomiko Metals Inc. par

Ausenco Engineering Canada Inc., Hemmera Envirochem Inc., Moose Mountain Technical Services et Metpro Management Inc., collectivement les auteurs du rapport. Le site du projet Bourier est situé près de Nemaska Lithium et Éléments Critiques, au sud-est du territoire d'Eeyou Istchee Baie James au Québec, et comprend 203 claims, pour une position terrestre totale de 10 252,20 hectares (102,52 km²), dans le triangle du lithium canadien près de la région de la Baie-James du Québec qui a historiquement abrité des gisements de lithium et des tendances de minéralisation.

M. Mike Petrina, gestionnaire de projet et une personne qualifiée en vertu de la Norme canadienne 43-101 – Normes de divulgation pour les projets miniers, a examiné et approuvé la divulgation technique contenue dans ce communiqué de presse.

Pour plus d'informations sur Lomiko Metals, consultez le site Web au www.lomiko.com, contactez Belinda Labatte au 647-402-8379 ou par courriel : info@lomiko.com.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable qui sont fondées sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations à la date de ce communiqué de presse. Les informations contenues dans ce communiqué de presse concernant la Société ; et toute autre information contenue dans le présent document qui n'est pas un fait historique peut être une « information prospective ». Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, sont des informations prospectives et peuvent être identifiées par l'utilisation de déclarations qui incluent des mots tels que « prévoit », « planifie », « continue », « estime », « s'attend à », « peut », « sera », « projette », « prédit », « propose », « potentiel », « cible », « mettre en œuvre », « prévu », « envisage », « pourrait », « pourrait », « devrait », « croit » et des mots ou expressions similaires. Les informations prospectives dans cette nouvelle version comprennent, sans s'y limiter : l'objectif de la Société de devenir un fournisseur responsable de minéraux critiques, l'exploration des projets de la Société, y compris les coûts d'exploration attendus et le calendrier pour atteindre certaines étapes, y compris le calendrier d'achèvement des programmes d'exploration ; la capacité de la Société à financer avec succès ou à rester entièrement financée pour la mise en œuvre de sa stratégie commerciale et pour l'exploration de l'un de ses projets (y compris sur les marchés des capitaux) ; tout impact prévu de COVID-19 sur les objectifs commerciaux ou les projets de la Société, la situation financière ou les opérations de la Société, et le calendrier prévu des annonces à cet égard. Les informations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des hypothèses et d'autres facteurs qui peuvent entraîner des résultats ou des performances réels sensiblement différents. Ces informations prospectives reflètent les vues actuelles de la Société sur les événements futurs et, bien que considéré comme raisonnable par la Société à l'heure actuelle, est intrinsèquement soumis à d'importantes incertitudes et éventualités. Par conséquent, il ne peut y avoir aucune certitude qu'ils refléteront avec exactitude les résultats réels. Les hypothèses sur lesquelles une telle information prospective est basée incluent, sans s'y limiter : le marché actuel des minéraux critiques ; tendances technologiques actuelles ; la relation commerciale entre la Société et ses partenaires commerciaux ; sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie commerciale et à financer, explorer, faire avancer et développer chacun de ses projets, y compris les résultats et le calendrier de ceux-ci ; la capacité d'opérer de manière sûre et efficace ; les incertitudes liées à l'obtention et au maintien de permis ou d'approbations d'exploration, environnementaux et autres au Québec ; tout impact imprévu de la COVID-19 ; l'impact de la concurrence croissante dans le secteur de l'exploration minérale, y compris la position concurrentielle de la Société dans l'industrie ; les conditions économiques générales, y compris en ce qui concerne les contrôles de change et les fluctuations des taux d'intérêt.

Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées dans leur intégralité par cette mise en garde, la section « Énoncés prospectifs » contenue dans le rapport de gestion le plus récent de la Société, qui est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, et sur la présentation aux investisseurs sur son site internet. Toutes les informations prospectives dans ce communiqué de presse sont faites à la date de ce communiqué de presse. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux informations prospectives. La Société ne s'engage pas

à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives ou informations prospectives contenues dans les présentes pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf tel que requis par les Lois sur les valeurs mobilières applicables.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué de presse. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé les informations contenues dans ce document.

Au nom du Conseil,

Belinda Labatte
Chef de la direction et directrice
Lomiko Metals inc.